STAGIAIRE



COVID-19
LE GUIDE SANITAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ

11 mai 2020

PARAPHE

STAGIAIRE

Ce que nous disent les scientifiques

Quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?

Ce guide retrace les mesures prises dans les centres de formation ECF afin de vous recevoir en sécurité durant cette crise du COVID 19. Il est complété dans chaque établissement par des procédures locales. Le respect intégral de toutes ces dispositions assure votre sécurité et celle des autres.

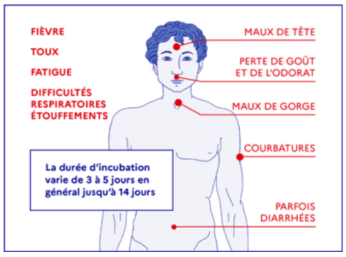
Comment se transmet le virus ?
Principalement par projection de postillons ou gouttelettes contaminées par le COVID 19, puis par contact avec une surface contaminée.
Quand projette-t-on ces émissions infectées ?
Lorsque l'on éternue, que l'on tousse parfois simplement en parlant.
Où se déposent ces projections polluées ?
Ces émissions se répandent principalement devant la personne contaminée dans un rayon d'un mètre.
Que provoquent ces gouttelettes imprégnées de virus ?
Elle contaminent toutes les surfaces matérielles ou humaines sur lesquelles elles se déposent.
Pendant combien de temps le COVID 19 est-il actif sur les surfaces contaminées ?
2 à 3 heures sur des surfaces sèches, plusieurs jours en milieux humides.
Par où le virus nous infecte-t-il ?
Les point d'entrée des germes sont principalement par la bouche, le nez, les yeux.

Pourquoi ce virus nous impose-t-il d'être prudent ?
Un simple contact avec le virus peut nous contaminer.
Nous portons tous les jours plusieurs centaines de fois nos mains sur notre visage, le COVID 19 accède facilement à nos points d'entrée.
Une personne contaminée n'a pas toujours de symptômes de la maladie, mais peut à son tour infecter d'autres personnes.
En absence de mesures de protection le virus n'est pas rapidement rendu inoffensif.

Des informations utiles :











PARAPHE

Evitons la propagation du virus

Le port du masque et le strict respect des gestes barrières

Avant de vous accueillir chaque jour **l'ensemble des locaux, les mobiliers, les véhicules, les engins et tous les matériels de formation sont nettoyés et désinfectés** selon les protocoles sanitaires à disposition dans nos établissements.







Dès l'entrée dans nos locaux ou avant de vous rendre vers vos véhicules de formation vous devrez vous désinfecter les mains. Nous mettons à votre disposition des solutions hydro-alcoolique et/ou de l'eau et du savon.

Les protocoles sanitaires de l'établissement sont affichés dans les espaces communs et les lieux de cours. Ces documents reprennent les gestes barrières à adopter, le plan de circulation, l'obligation éventuelle de port d'un masque, d'une visière de protection ou tout autre Equipement de Protection Individuelle.

Le respect d'une distance minimale d'1 mètre entre les personnes est nécessaire.

Les contacts sociaux physiques sont à éviter : poignées de mains, checks, accolades, embrassades...

Afin de limiter le risque de propagation du virus nos sites peuvent prendre des mesure d'interdiction ou de restriction de fumer (usage de cendriers individuels portatifs...)

Une synthèse de ces particularités est reprise en fin de ce guide.

PARAPHE

STAGIAIRE

Nos règles barrières contre le virus

Salles de cours

› La capacité des salles de cours a été revue afin de permettre le respect de la distance minimale de 4 mètres carrés entre les personnes. Lorsque cette inter-distance ne peut-être maintenue, le port du masque de protection est imposé.

› Des solutions de désinfection du mobilier, des équipements pédagogiques et du matériel informatique sont mises à la disposition des stagiaires (via le formateur).

Le recours à la formation à distance et la visioconférence sera partie prenante des nouvelles formations en cas de situation compliquée.

Véhicules, simulateurs, engins

› Le port du masque est obligatoire dans les cabines, simulateurs et engins de manutention, de levage ou de BTP.

› Le nombre de personnes présentes dans les cabines des véhicules lors des conduites sera fortement limité.

› Une désinfection des postes de conduite sera effectuée par le stagiaire à chaque changement de conducteur grâce aux solutions de nettoyage mises à disposition.

Locaux administratifs

› La présence et la circulation dans les locaux administratifs sont interdites aux stagiaires. La remise et la récupération de documents se feront uniquement par le formateur.

› L'envoi par e-mail est privilégié en remplacement de la remise de documents papier.

› D'une manière générale, selon la configuration du site et le nombre de personnes accueillies, un sens de circulation pourrait être établi dans les couloirs. Il conviendra donc de s'y conformer pour faciliter le respect de la distance minimale d'un mètre entre les personnes.



PARAPHE

STAGIAIRE

Nos règles barrières contre le virus

Pauses

› Les rassemblements de personnes constituent une source importante de risque de propagation du virus. Pour la sécurité de tous les mesures suivantes peuvent-être prises :
Les horaires de formation sont susceptibles d'être décalés en fonction des groupes de stagiaires.
Les pauses sont supprimées et les espaces exterieurs sont non-fumeur.

› L'utilisation des distributeurs automatiques et fontaines à eau est interdite jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à prévoir vos bouteilles d'eau et thermos de boisson chaude personnels.



Restauration

› La prise du déjeuner devra être réalisée seul, en dehors du centre de formation, à bord des véhicules personnels, ou en extérieur sur les espaces verts (si la météo le permet).

Comportement à appliquer en cas de détection de maladie :
› Informer le responsable du site qui prendra les mesures appropriées à cette circonstance.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés liées au contexte actuel.
La parfaite application des consignes retracées dans ce guide garantie la sécurité de tous.
C'est pourquoi tout manquement à ces mesures entrainera automatiquement l'exclusion momentanée du centre de formation de tout stagiaire contrevenant à ces consignes.

PARAPHE

STAGIAIRE
ENGAGEMENT

Adresse du site de formation :

Pour votre formation durant la période COVID 19 dans notre établissement :

› Vos horaires de formation vous seront données par le personnel administratif et formateur.
Les pauses durant les interclasses sont supprimées.

› Le port d'un masque de protection est imposé en permanence dans l'enceinte intérieure et exterieure de l'établissement
Le port d'une visière de protection est imposé dans certain cas, nous vous le préciserons le cas écheant.

› Il est interdit de fumer sur l'ensemble du centre (intérieur, exterieur, pistes, plateaux etc...)
Les accès aux toilettes seront organisés un par un, sous le contrôle du formateur.

› Il est interdit de s'échanger et/ou de se prêter le materiel (stylos, cahiers...)

Je soussigné (e) :

Déclare avoir pris connaissance des mesures énoncées dans le guide sanitaire qui m'a été remis et m'engage à les appliquer scrupuleusement.

A (lieu) : **Le (date) :**



Signature

PARAPHE